

TARIFS 2019 - 2020

SITUATION DE L'ÉLÈVE	ENFANT (- de 18 ans)	ADULTE	EXTERIEUR COMMUNE	Membre de l'Harmonie municipale	Famille dans l'Harmonie municipale (enfant/frère/sœur)
INSCRIPTION	57,00 €	183,00 €	244,00 €	28,50 €	57,00 €
Si 2ème inscription dans la même famille	28,50 €	91,50 €	122,00 €		
COURS d'instrument d'harmonie	28,50 €				
COURS de Guitare, Violon ou Piano	183,00 €	260,00 €	520,00 €		91,50 €
Si 2ème inscription dans la même famille	91,50 €	130,00 €	260,00 €		
LOCATION INSTRUMENT (par pers/pers an - selon besoin)	50,00 €				
EVEIL MUSICAL	40,00 €		80,00 €		
FORMATION MUSICALE SEULE		91,50 €	122,50 €		

Selon la délibération du conseil municipal 19/18 du 4 mars 2019

AGENDA

Inscriptions

JUIN

Mercredi 26 : 10h - 12h et 13h30 - 19h

Jedi 27 : 16h - 19h

Samedi 29 : 10h - 12h

Réinscriptions uniquement en Juin

SEPTEMBRE

Lundi 2 : 16h - 19h

Mardi 3 : 16h - 19h

Mercredi 4 : 10h - 12h et 13h30 - 19h

Portes ouvertes le Mercredi 4 de 14h - 18h

Les inscriptions se font à
l'école de musique
(2ème étage)
Château de Roberst
13 Avenue de Roberst
59118 Wambrechies

Reprise des cours

Semaine du 9 septembre

Ecole municipale de **musique** Wambrechies

Année **2019 - 2020**

Château de Roberst



L'école municipale de musique est ouverte à tous sans distinction.

L'enseignement des différentes disciplines instrumentales proposées se complète évidemment d'une formation musicale scindée en deux cycles et d'une pratique **collective obligatoire dès la 3^{ème} année.**

INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

Bois :

Flûte - Hautbois - Clarinette - Saxophone

Cuivres :

Trompette - Cor - Trombone - Tuba

Clavier :

Piano

Cordes :

Guitare - Violon

Percussions :

Batterie - Percussions

L'ÉVEIL MUSICAL

L'éveil musical est avant tout une approche ludique et sensorielle de la musique.

Chaque séance s'articule autour de plusieurs activités :

- le chant, l'expression corporelle, la pratique instrumentale, les jeux d'écoute, l'improvisation et la présentation des instruments de musique.
- les classes d'éveil musical sont proposées aux enfants de 5 et 6 ans. Les séances ont une durée hebdomadaire d'une heure.

ENSEIGNEMENT

FORMATION MUSICALE

Eveil musical (5-6 ans) :

Les élèves sont admis en classe d'éveil musical dès l'âge de 5 ans, jusqu'à 7 ans. A partir de 6 ans (CP) ils peuvent simultanément débiter l'étude de certains instruments.

Premier cycle (à partir de 7 ans CE1) :

I.M.1 (IM = Initiation musicale) I.M.2 - I.M.3

Deuxième cycle :

Préparatoire - Élémentaire - Brevet (fin d'études du deuxième cycle).

Les cours collectifs ont lieu une fois par semaine. Leur durée est de 1h30.

Pour les adultes : les cours collectifs ont une durée d'une heure hebdomadaire.

FORMATION INSTRUMENTALE

Le choix de l'instrument s'effectue selon le souhait de l'élève mais reste soumis au nombre de places disponibles (places limitées en piano, guitare et percussions).

Les cours individuels ont une durée indicative de 30 minutes hebdomadaires suivant le niveau.

Selon les disponibilités de l'école, des instruments peuvent être loués aux élèves (sauf le piano, la guitare et la percussion).

PRATIQUE COLLECTIVE

La pratique collective est obligatoire dès la 3^{ème} année de pratique instrumentale :

Orchestre d'harmonie junior

Orchestre d'harmonie municipale

Ensemble musiques actuelles

Ensemble de pianos

INSCRIPTION

ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES

L'inscription (ou réinscription) se fait aux dates fixées dans l'agenda (au verso).

Ces permanences vous permettent de rencontrer le directeur, d'étudier les disponibilités de chaque instrument et de procéder à l'inscription. Il vous faudra remplir une fiche d'inscription (remise sur place).

Attention, aucune inscription ne sera validée par téléphone!

L'inscription administrative et définitivement validée par le service du guichet unique.

FACTURATION

Pour l'année, et selon la grille de tarif fixée, **chaque élève** de l'école doit régler : **1 inscription + 1 cours d'instrument** (+ 1 location si nécessaire). Des tarifs dégressifs sont proposés en fonction du nombre de personnes inscrites dans la famille ou de la participation à l'Harmonie municipale.

La facturation est divisée en 3 mensualités : septembre, octobre et novembre 2019.

Chaque inscription engage un paiement.

CONTACTS

Ecole de musique :

03 20 78 81 62

ecoledemusique@wambrechies.fr

Pour toute question relative à l'inscription ou à la facturation, contactez le :

Service Culture & Animation :

03 28 38 84 53 | culture@wambrechies.fr